



**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CINTRAY**

**Séance du 13 février 2023**

**Convocation du 7 février 2023**

**Nombre de conseillers en exercice : 8**

**Quorum : 5**

**Nombre de conseillers présents : 7**

**Nombre de votants : 8**

L'an deux mille vingt-trois, le treize février à 18h15, le conseil municipal de CINTRAY, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de monsieur Frédéric GRAUPNER, maire.

**Étaient présents :**

Frédéric GRAUPNER, Yvonne TREELS, Christelle GRAUPNER, Sébastien DAVID, Danièle DUMONTET, Adrien VOLANT, Claude JAMIN.

**Étaient représentés, absents ou excusés :**

Isabelle MARTIN, absente excusée, a donné son pouvoir à Frédéric GRAUPNER

Christelle GRAUPNER a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal approuve le compte rendu du 12 décembre 2022

**1. ANTICIPATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT – EXERCICE 2023.**

**Délibération N° 2023-001**

Le maire peut jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023 (article L.1612-1 du CGCT) sur délibération du conseil municipal :

Engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Pour l'exercice 2022 :**

46 162,07€ ont été budgétés en dépenses d'investissement (hors chapitres 16, opérations d'ordre et de restes à réaliser).

**Le conseil dans son ensemble autorise le maire ou le cas échéant la première adjointe :**

- À engager
- Liquider
- Mandater

**Les dépenses d'investissement dans la limite de 11 540,51€.**

## **2. CONVENTION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE AVEC EURE-ET-LOIR INGÉNIERIE**

*Délibération N° 2023-002*

Monsieur le maire informe le conseil municipal que des missions de voirie communale et départementale sont proposées par Eure-et-Loir Ingénierie (ELI) en contrepartie de la cotisation annuelle et pour les missions suivantes :

- Maîtrise d'œuvre pour des projets dont le montant est inférieur à 90 000 € HT (conception du projet, préparation du marché de travaux, pilotage des travaux),
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour des projets dont le montant est compris entre 60 000 € et 115 000 € HT (aide au recrutement d'un maître d'œuvre, assistance et conseil tout au long de l'opération).

Ainsi, la commune de Cintray peut faire appel à Eure-et-Loir Ingénierie (ELI) pour une mission de maîtrise d'œuvre inférieure à 90 000€ dans le cadre de travaux de voirie 2023 (création d'une zone 30, d'une écluse, d'un trottoir aux normes d'accessibilité PMR et d'un îlot central rue de l'école), ayant un montant prévisionnel de 38 656 € HT.

Monsieur le maire présente la convention permettant de faire intervenir Eure-et-Loir Ingénierie (ELI).

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- De solliciter l'assistance d'Eure-et-Loir Ingénierie (ELI),
- D'approuver la convention ci-jointe et d'autoriser monsieur le maire à la signer.

## **3. RÉVISION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

### **FINANCES ET IMPÔTS DIRECTS**

➤ TITULAIRES

- Isabelle MARTIN (responsable de la commission)
- Yvonne TREELS

➤ SUPPLÉANT

- Christelle GRAUPNER

### **AFFAIRES SCOLAIRES**

➤ TITULAIRES

- Christelle GRAUPNER (responsable de la commission)
- Sébastien DAVID

➤ SUPPLÉANT

- Adrien VOLANT

### **AFFAIRES SOCIALES/ INFORMATIONS / COMMUNICATIONS**

➤ TITULAIRES

- Danièle DUMONTET (responsable de la commission)
- Christelle GRAUPNER
- Isabelle MARTIN
- Claude JAMIN

## URBANISME - TRAVAUX

### ➤ TITULAIRES

- Isabelle MARTIN (responsable de la commission)
- Adrien VOLANT
- Sébastien DAVID

### ➤ SUPPLÉANTS

- *Claude JAMIN*

## CORRESPONDANT DÉFENSE ET SÉCURITÉ

### ➤ TITULAIRES

- Isabelle MARTIN (responsable de la commission)

## FÊTES – CÉRÉMONIES - ENVIRONNEMENT

### ➤ TITULAIRES

- Yvonne TREELS (responsable de la commission)
- Claude JAMIN
- Isabelle MARTIN

### ➤ SUPPLÉANTS

- *Sébastien DAVID*
- *Danièle DUMONTET*

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### ➤ TITULAIRES

- Adrien VOLANT (responsable de la commission)
- Claude JAMIN

## COMMISSION DE CONTRÔLE – ÉLECTIONS

### ➤ TITULAIRE

- Claude JAMIN (responsable de la commission)

### ➤ SUPPLÉANT

- *Danièle DUMONTET*

## COMMISSION PROJET (1, rue de l'école)

### ➤ TITULAIRES

- Sébastien DAVID (responsable de la commission)
- Adrien VOLANT
- Claude JAMIN
- *Danièle DUMONTET*

### ➤ SUPPLÉANT

- Yvonne TREELS
- *Christelle GRAUPNER*

➤ TITULAIRES

○ Adrien VOLANT

➤ SUPPLÉANT

○ Christelle GRAUPNER

**4. ÉVÉNEMENTS ET CÉRÉMONIES DE L'ANNÉE**

Le maire informe le conseil municipal des éventuels évènements à retenir pour 2023 (journée de citoyenneté, cérémonie des maisons fleuries et nouveaux habitants, la chasse aux œufs, repas des aînés)

**5. ÉVALUATION DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE – CHARTRES MÉTROPOLE**

Le maire informe le conseil municipal concernant le transfert de compétence à Chartres Métropole

Délibération N° 2023-003

Par courrier dématérialisé en date du 31 janvier 2023, le Président de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a adressé à la commune sa décision du 25 janvier 2023 concernant l'évaluation du transfert de la compétence du parc et de la piscine des Vauroux.

Le conseil municipal doit se prononcer sur cette décision ci-annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la décision de la CLECT du 25 janvier 2023 ayant pour objet l'évaluation du transfert de la compétence du parc et piscine des Vauroux.

**6. INFORMATIONS DIVERSES**

- La CCID doit se réunir avant le 17 mars 2023
- Candidatures à l'accueil des Animations sportives en milieu rural pour 2023 « Terre de jeu »
- Passage de la « blé d'or » le dimanche 16 avril 2023
- Enlèvement de la machine à pain
- Truck de l'autonomie
- Un rendez-vous a eu lieu avec la société Acanthe pour refaire un point complet sur le lotissement concernant les travaux restant à effectuer
- Prochain conseil le lundi 20 mars 2023 à 18h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25

**Publié sur le site internet le 21 mars 2023**

Le maire,

  


Frédéric GRAUPNER

Le secrétaire de séance,

  
Christelle GRAUPNER